

Le mot « **art** » vient du latin *ars*, principale traduction du grec ancien *tekhnê* (d'où vient le mot « technique »), qui désigne la production matérielle, le savoir-faire. On peut distinguer chez les Grecs, notamment chez Aristote, la *tekhnê* d'une part de la *praxis*, qui est une activité qui modifie l'agent mais ne produit rien d'extérieur à lui (et qui n'a donc pas de rapport direct avec l'art), d'autre part de la *poiësis*, qui produit quant à elle quelque chose d'extérieur à l'agent, mais pas forcément quelque chose d'artistique au sens actuel. Ce terme de *poiësis* donnera bien sûr « poète » et « poésie ».

La *tekhnê* pour les Grecs et l'*ars* pour les Romains désignaient aussi bien la danse que la rhétorique, la cuisine, l'escrime (hoplomachie) ou la cordonnerie. Les langues de ces deux peuples de l'Antiquité ne disposaient donc pas de mot correspondant à ce que nous appelons l'**art** au sens artistique.

La désignation par le mot « **art** » d'un ensemble d'activités spécifiques comme la peinture, la sculpture, la musique ou la poésie est très récente historiquement. Elle n'apparaît vraiment qu'au XVIII^e siècle, après que le XVII^e a forgé le concept de « **beaux-arts** », par opposition aux « **arts libéraux** » et aux « **arts mécaniques** » :

- Les **sept arts libéraux**, définis au V^e siècle, sont des disciplines intellectuelles visant d'une part à maîtriser l'ordre du discours (le *trivium* avec la grammaire, la rhétorique comme art de persuader et la dialectique comme art du raisonnement bien construit), d'autre part à comprendre l'ordre de l'univers (le *quadrivium* avec l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie... et la musique, entendue ici comme discipline purement scientifique, reposant sur des harmonies définies mathématiquement, et non comme un art au sens actuel).

- Les **sept arts mécaniques**, définis entre le IX^e et le XII^e siècles, désignent des techniques reposant sur le travail manuel en vue de produire des objets utiles ; c'est ce que nous appelons partiellement aujourd'hui l'**artisanat**. Ils regroupent la fabrication de la laine et des vêtements, l'armement, la navigation, l'agriculture, la chasse, la médecine et le théâtre (qui comprend, outre ce que nous appelons aujourd'hui le théâtre, les jeux de hasard, divers spectacles, la lutte, etc.).

Une fois forgée la notion de « **beaux arts** », le mot **art** a pris en français, au cours du XVIII^e et surtout au XIX^e siècles, le sens que nous lui connaissons aujourd'hui, le sens artistique. Mais même aujourd'hui, le mot « art » conserve le sens de « **technique** », comme dans les expressions « arts martiaux » (qui désignent des *techniques* de combat, dont l'efficacité prime toujours sur une éventuelle beauté par exemple), « l'art et la manière », « faire les choses dans les règles de l'art », etc.

Hegel, au XIX^e siècle, a établi dans ses *Leçons sur l'esthétique* une liste de cinq grandes formes d'« arts particuliers » : L'*architecture*, la *sculpture*, la *peinture*, la *musique*, la *poésie*. On y ajoute traditionnellement la *danse* pour constituer les six formes d'**arts classiques**.

Cette liste des six arts classiques se complète ensuite par le « septième art » : le *cinéma*, le « huitième art » : la *photographie*, la *radio* ou la *télévision* et le « neuvième art » : la *bande dessinée*. On peut noter que ces ajouts ne sont pas tous conceptuellement rigoureux, puisqu'ils mêlent aux « beaux-arts » des *techniques* (cinéma, photographie, radio, télévision) produisant des choses qui n'ont parfois rien d'artistique (une photo d'identité, un flash info à la radio, un débat politique à la télévision, etc.).

Enfin, au XX^e et au XXI^e siècles, sont apparues de nouvelles formes d'art, dont certaines sont typiques de l'**art contemporain** : les *installations*, le *ready-made*, le *body art*, le *land art*, le *street art*, l'*art cinétique*, les *arts numériques*, etc.

L'expression « **arts appliqués** » renvoie quant à elle à la conception artisanale ou industrielle d'objets *utiles* accompagnée d'un souci esthétique, et englobe par exemple la poterie, la ferronnerie, l'ébénisterie, la confection de vêtements, la verrerie, les différents domaines du *design*, etc.

Mais la distinction entre les beaux-arts, supposés produire des objets sans utilité, et les arts appliqués n'est pas forcément nette : quelle est « l'utilité » d'un bijou ou d'une tapisserie par exemple ? Pourquoi ne pas ranger leur réalisation dans les beaux-arts ? Pourquoi l'architecture, qui produit assurément des choses utiles, figure-t-elle traditionnellement dans la liste classique des beaux-arts, aux côtés de la peinture et de la musique ? Pourquoi la calligraphie, art majeur dans le monde arabe, en Chine et au Japon par exemple, ne figure-t-elle pas dans cette liste ? Pourquoi enfin les « arts culinaires », qui visent avant tout à plaire, ne sont-ils pas considérés comme des « beaux-arts » ? Les réponses à ces questions tiennent manifestement plus à la tradition et à l'histoire occidentales qu'à une définition rigoureuse du mot « art ».